

Compte rendu de la réunion des RP du 12 mai 2021

France 3 Côte d'Azur - Antibes

Présents pour les RP : Laurence Collet, Pierre-Olivier Casabianca, Jean-Bernard Vitiello et Pascal Martin.

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Anne de Geoffroy, Séverine Achard.

Préambule du directeur régional

Le directeur remercie les salariés qui se sont adaptés les semaines passées, une période « pas facile » avec un travail exécuté dans des conditions compliquées.

Les salariés en télétravail ne sont pas oubliés, dont la direction espère pour eux qu'ils reviendront en présentiel prochainement.

La direction apprécie également la couverture récente d'une actualité riche, côté politique ou coté faits divers avec Avignon ou Fréjus.

Le Directeur régional se félicite de la diffusion mercredi 12 Mai d'un EDR spécial confinement : « Nous sommes une des rares régions à diffuser un EDR frais, au cœur de l'actualité qui plus est. »

Concernant la reprise des activités, Ensemble c'est mieux est de nouveau diffusé depuis le 17 mai.

A partir du lundi 24, ce sera le retour à la normale sur notre antenne avec le 18h30 produit à Antibes. Le directeur nous explique que le 18h30 reprend un jour férié car il souhaite que nous diffusions même les jours fériés : « nous avons une très bonne audience ces jours-là ».

Les RP sont également attachés à ne pas fermer boutique les jours fériés, que ce soit pour ECM, le 18h30 ou pour la locale de Nice. La direction des ressources humaines explique que c'est un arbitrage budgétaire.

En ce qui concerne les élections Régionales et Départementales du mois de Juin prochain, les émissions spéciales Elections départementales et régionales ont débuté. Dimanche 16 mai, un DEP Paca, a été présenté par Nathalie Layani, avec le thème des unions et désunions pour les élections régionales.

A partir de lundi 17 mai, Place politique sera diffusé en lieu et place de Place publique. Ce sera une diffusion grande région. C'est décliné par départements, un département chaque semaine.

Il y aurait 3 créneaux de débats **pour les départementales** :

- le 7 juin avec deux débats Paca Vaucluse et Hautes-Alpes
- le 14 juin première tranche Alpes-Maritimes sur Côte d'Azur puis tranche PACA avec les Alpes-de-Haute-Provence
- le 16 juin, le Var diffusé sur toute la région Paca.

En ce qui concerne **les régionales** :

- le 9 juin, il y aurait une prise d'antenne de 90 minutes à 20h30
- le Jeudi 24 juin un débat régional de 60mn à 17h45.

Les 20 et 27 Juin, nous aurons le premier et le second tour avec les soirées électorales. Voici comment s'articuleront ces soirées :

- La première tranche sera régionale Paca, avec un sondage fait pour nous à 20h avec les deux plateaux ouverts mais piloté par Marseille !
Un journaliste de Cote d'Azur serait néanmoins à Marseille en binôme avec un journaliste de Marseille pour présenter cette première tranche.
Les RP sont contre cette régionalisation de l'antenne et veulent une tranche Cote d'Azur, comme lors des précédentes soirées électorales.
- Les tranches de 21h00 et 22h00, chacun reste chez soi.
- Il y aurait une possibilité de prendre la tranche de 23h chacun de son coté, cela reste à déterminer.

Les RP sont contre cette régionalisation de l'antenne et veulent une tranche totale pour la Côte d'Azur puisque tout le personnel sera là, mobilisé. Il n'y a aucune raison de ne pas avoir notre autonomie avec plus de temps d'antenne donné aux journalistes de France 3 Côte d'Azur ou aux élus des Alpes-Maritimes et du Var.

Les RP dénoncent une régionalisation de l'antenne et une perte d'antenne avec notamment l'intention pour la direction de faire la locale de la mer (les sujets seront faits par les locales de Nice, Toulon et Marseille) tous les vendredis, ce que réfute pour l'instant la direction en nous expliquant que les rédactions des locales seront consultées et que les projets ne sont pas pliés.

Les RP réaffirment que selon leurs sources, la décision est déjà prise, et c'est un non-sens absolu qui va contre la notion de proximité tant vantée par la direction.

Les RP sont contre la suppression d'un jour de Locale Niçoise par semaine. Ils sont pour un Magazine de la mer, plutôt qu'une locale de la mer hebdomadaire.

Concernant les retransmissions sportives, la diffusion du cyclisme du 24 mai, le Mercantour classic, a été annulée suite à une décision du National, préférant diffuser la dictée de Pivot (NDLR Veuillez noter que l'annulation de cette retransmission a provoqué une vive réaction du président du conseil départemental qui a écrit à la présidence de FTV*).

Le Président du Conseil départemental du 06, a réagi à cette annulation et surtout à la répétition des JT communs Marseille /Antibes, et à la perte du temps d'antenne de Côte d'Azur et de son ancrage local. Sa lettre est à la fin de ce compte rendu.

Préambule des RP : *Problèmes organisationnels, de gestion des invités et problèmes organisationnels*

Le directeur régional demande aux RP de se prononcer sur le remplacement d'un adjoint pour le long WE de l'ascension.

- Pour rappel, Nathalie Chevance a piloté les éditions du week-end de l'ascension. Correspondante d'Europe 1 pendant 25 ans, à Marseille, elle est entrée dans le vivier il y a peu de temps. Valérie Giacomello, directrice de l'information régionale à FTVF, a donné le feu vert. Elle devait faire une immersion de deux semaines à Marseille avant de venir à Antibes. A cause de la crise sanitaire elle n'a fait que 5 jours d'immersion.

Les RP ont dénoncé, par courriel à la direction le mardi 11 mai, non pas son profil, expérimenté, mais sa planification, seule un weekend, en guise de première expérience à France 3.

La direction est d'accord avec les RP. La direction a d'ailleurs demandé qu'on change l'organisation de ce weekend, pour que cette nouvelle rédactrice en chef du vivier ne soit pas seule. Chaque nouveau cadre a besoin d'une période d'adaptation, même s'il a beaucoup de compétences acquises et reconnues dans le journalisme.

Cependant, la tentative de changement de planning a échoué et a fait apparaître une pénurie de présentateurs à France 3 Côte d'Azur qui doit être résolue.

Les RP et la direction s'entendent sur la nécessité d'étendre le volet de présentateurs, en identifiant des jokers, en priorité parmi les titulaires. Les CDD peuvent aussi être concernés, comme c'est le cas dans d'autres régions de France 3.

- La console son de diffusion est en panne. Un mode dégradé avec une console secours a été mis en place, de façon ultra rapide grâce à la

compétence de nos techniciens, ce qui a permis d'assurer tous les JT depuis le problème rencontré. Les RP soulignent par ailleurs un ensemble de dysfonctionnements, notamment des invités livrés à eux-mêmes (quand l'éclairagiste n'est pas là), des imprimantes déconnectées, des montages miroir qui dysfonctionnent.

La direction est consciente que la console de la régie son rencontre des problèmes depuis des années et la direction technique à Paris étudie le fait de trouver une solution rapide pour un retour à la normale au plus vite, soit en remplaçant un composant de la console avec un autre composant, mais d'occasion, soit en trouvant une autre console, sans attendre le déménagement.

La présence des monteurs a été assouplie.

Le PCA actuel va jusqu'au 23 mai, le respect des gestes barrières contre la pandémie est toujours de vigueur, avec un télétravail maintenu jusqu'au 9 Juin, mais avec un assouplissement de ce dernier; par exemple, chaque salarié en télétravail depuis le début du confinement peut demander un retour en présentiel sur site, avec l'accord de son manager. Le lundi 24 Mai, si tout va bien, on reviendra à la normale.

EDITION WEB ET UCC : DIFFERENCES ENTRE MARSEILLE ET ANTIBES

La direction présente le dispositif en place. A Marseille, il y a deux chargés d'éditions numériques et deux contributeurs dont un qui travaille sur Instagram. A Antibes, nous avons qu'un seul chargé d'éditions numériques et qu'un contributeur.

Pour rappel, les contributeurs travaillent sur Internet durant leur temps libre et leur activité n'apparaît pas sur le planning, ce que déplorent les RP depuis de trop nombreuses années.

Concernant les UCC « contributeur web », un jury était programmé et a été annulé.

Un jury devrait être reprogrammé à partir de juin.

La direction a évoqué le problème d'organisation au niveau des chargés d'éditions numériques. Un débriefing a eu lieu avec les responsables hiérarchiques en région Paca. La direction dit que le travail doit être bien réparti et qu'un contributeur web n'est pas chargé d'éditions numériques, ce n'est pas la même fonction.

Les RP souhaiteraient que le chargé d'éditions numériques de notre antenne soit remplacé plus régulièrement, car le constat est que ce partage des tâches avec Marseille est souvent affirmé mais beaucoup moins constaté dans les faits.

Les RP estiment que ce serait tout à fait légitime de remplacer notre chargé d'éditions numériques lors de ses vacances, vu la charge de travail qu'il a rattrapé au retour de ses congés.

La direction préfère envisager la clarification des tâches qui est en cours.

Pour ce qui est de l'excès de tâches, inhérent au poste du chargé d'éditions numériques, il faut plus d'organisation entre Marseille et Antibes et prioriser les tâches à accomplir.

La direction estime que c'est parce qu'il y a plus de travail à Marseille qu'à Antibes.

Au fait, pourquoi y a-t-il deux chargés d'édition numérique à Marseille ?

Réponse de la direction : Le service web de Marseille est déstabilisé par des absences maladie. Un des monteurs de Marseille a été détaché depuis deux ans. Il est venu avec son poste, aucun monteur n'a été recruté. La direction nous rappelle qu'à Marseille, il y a la gestion des émissions en plus.

Au fait, pourquoi y a-t-il deux contributeurs web à Marseille ?

Sur Marseille il y a un profil de contributeur pour faire de l'Instagram nous explique la direction. « Il doit également gérer l'Instagram de Côte d'Azur », précise Samuel Peltier.

Les RP sont abasourdis par une telle réponse, sachant qu'Antibes aussi contribue à Instagram.

La réorganisation est en cours, insiste la direction.

REPLACEMENT DOCUMENTATION : LES CDD QUI REMPLACENT LES ABSENCES COTE MARSEILLE PEUVENT VENIR A ANTIBES?

« Oui des CDD peuvent venir à Antibes » rappelle Marilyne Camacho, « mais ils sont domiciliés à Marseille, ils ne sont pas incités à se déplacer, car ils ont suffisamment de travail à Marseille. »

Concernant les remplacements à la documentation, un salarié d'Antibes était pressenti pour faire des remplacements occasionnels, malheureusement, à cause du Covid, les formations ont été suspendues explique la responsable des ressources humaines. Les formations devraient reprendre prochainement.

PLANNING DOCUMENTATION : pourquoi les Documentalistes sont sur le planning rédaction et quand auront-ils un planning à 4 semaines ?

L'organisation d'activité a déjà fourni un planning à quatre semaines pour les PTA. Les documentalistes et la rédaction auront aussi un planning à quatre semaines prochainement.

Le chef de service des documentalistes étant le rédacteur en chef, l'apparition des documentalistes sur le planning de la rédaction est logique selon la direction.

Puisqu'il est question du planning, les RP demandent le retour des prévisions toutes les semaines.

La direction est d'accord pour dire que des prévisions sont capitales pour une rédaction.

AMENAGEMENT LOCALE DE NICE : on attend toujours la venue de l'ergonome et des travaux sont déjà planifiés

La locale de Nice devait être l'objet de gros travaux, dorénavant abandonnés suite à la perspective du déménagement nous explique la direction.

De ce fait, France Télévisions ne souhaite donc pas s'engager sur des changements de structure au sein de ce bureau.

Les RP soulignent que les préconisations de l'enquête paritaire n'étaient pas de faire des grands travaux, mais de s'accorder avec une ergonome et le personnel pour un meilleur agencement de la locale.

Les RP souhaitent en tout cas que le personnel de la locale soit consulté. La direction est aussi pour et explique que le responsable IMG ira rencontrer les équipes sur place pour parler du réaménagement des locaux.

Ce qui est déjà prévu : la réfection du sol, la peinture des murs, le changement des faux-plafonds, des éclairages plus agréables, ainsi que le remplacement d'une partie du mobilier et le réaménagement des casiers à caméras.

Les RP rappellent qu'un espace de repos et un espace de confidentialité pouvait être indiqué, selon l'analyse des problématiques qu'a connue ce bureau.

Les RP conseillent de faire ces travaux cet été pendant la fermeture de la locale. Le directeur est d'accord et souhaite que ces travaux soient finis avant la rentrée de septembre.

« Pour ce qui est de l'ergonome, l'attente de sa venue retarderait l'amélioration des locaux et cela ne peut plus attendre », explique Samuel Peltier.

AMENAGEMENT REZ-DE-CHAUSSEE ANTIBES : un nouveau bureau a été construit, sans consulter les RP, pourquoi ?

« Ce sera un bureau de passage qui pourra être partagé », explique la direction.

Les RP ont bien compris et approuvent que France 3 aménage un bureau pour un salarié présentant un problème de santé. Leur compétence SSCT a été cependant complètement niée, puisqu'ils n'ont pas été consultés.

Le bon sens, précisent les RP, au-delà des réglementations, aurait voulu que les services techniques préviennent et consultent les représentants de proximité.

En effet, ce bureau gêne énormément l'accueil des invités et les échanges de ces derniers avec le présentateur au maquillage. Notons, que ce bureau aurait pu être construit, 10 mètres plus loin, laissant libre l'accès entre la loge du maquillage et le salon recevant les invités.

Les RP font remarquer que beaucoup de décisions sont prises sur le papier, sans connaissance, sans prise en compte du travail réel. Et les salariés dans beaucoup de domaines subissent ensuite toutes les contraintes.

JOURS DE FRACTIONNEMENT : les journalistes y ont-ils aussi droit ?

Le code du travail nous dit que le salarié peut bénéficier de jours supplémentaires de fractionnement, s'il pose ses congés à certains moments de l'année (en dehors de la période légale qui va du 1er mai au 31 octobre). Les Journalistes ont donc droit à ces jours de fractionnement. Attention, seuls **les congés annuels** (à l'exception de la 5^{ème} semaine) génèrent du fractionnement.

Selon le nombre de jours de congés payés annuels qu'il reste à prendre après le 31 octobre, les journalistes auront droit à :

- 1 jour de fractionnement s'il leur reste entre 3 et 5 jours de congés payés.
- 2 jours de fractionnement s'il leur reste au moins 6 jours de congés payés.

Les journalistes doivent cependant se rapprocher de l'organisation d'activité pour poser les éventuels congés de fractionnement générés par la pose de congés adéquate car « ces congés de fractionnement n'apparaissent pas dans mon kiosque, contrairement aux PTA », nous explique Marilyne Camacho.

MAQUILLAGE ET APPEL D'OFFRE : qu'en est-il à Antibes ?

Durant plus de 10 ans, le contrat liant les maquilleuses à France 3 Côte d'azur n'était pas conforme.

Le contrat avec la société prestataire actuelle est désormais conforme depuis le 4 janvier 2021 explique notre direction.

Un appel d'offre a été lancé récemment sur l'ensemble du réseau. Il est donc national et est étudié par le service des Achats hors programmes, au siège de France télévisions. Cet appel d'offre se base sur 24 lots et malheureusement, la direction régionale n'aura pas son mot à dire. Les critères pour postuler à cet appel d'offre sont très nombreux.

Les RP demandent que les maquilleuses actuelles puissent être recrutées en tant que CDD, comme c'était le cas à Antibes dans le milieu des années 2000.

Aujourd'hui, en Côte d'Azur, il n'y a plus aucune maquilleuse en CDD, alors qu'à Marseille il y en a quatre. Pour les RP, cette externalisation de l'emploi est anormale, étant donné la nature du métier de maquilleuse, propre à la télévision.

Notre Responsable des Ressources humaines nous répond qu' « il n'est pas question de faire des contrats d'intermittence à des maquilleuses car en Côte d'azur, elles ne travaillent pas 8 heures par jour, on ne reviendra pas en arrière. »

Chaque appel d'offre met en cause la poursuite des collaborations avec des collègues qui maquillent le personnel depuis quinze ou vingt ans.

La direction dit qu'on ne reviendra pas sur cette décision. C'est un contrat avec une société extérieure choisie via un appel d'offre.

Les RP s'inquiètent de cette sous-traitance qui nivelle souvent les conditions de travail comme les salaires vers le bas ! Nous sommes indignés d'une telle procédure, et nous sommes très inquiets pour l'équipe des maquilleuses d'Antibes, qui font partie d'une société en sous-traitance, qui donnent entière satisfaction depuis 15 ans et avec laquelle des liens professionnels se sont créés.

A noter que les CDD Maquilleuses actuelles dans le réseau resteront CDD.

ECM : par qui seront fabriquées les boîtes à séquences d'ECM ?

Il est envisagé de fabriquer à l'échelle du réseau des modules partagés entre les antennes. La façon dont ils seront faits n'est pas connue mais, c'est un programme mutualisé.

L'émission va changer de nom. Ce sera « Vous êtes formidable », diffusée à partir de 9h jusqu'à 9h45. Ce sera une nouvelle formule avec un nouveau décor, dès septembre.

Les chroniqueurs devraient venir en plateau. Il n'y aura plus les séquences tournées sur le terrain par Antibes et Marseille.

Nous avons demandé à la direction dans quelle mesure Antibes allait contribuer à cette nouvelle émission, la question reste sans réponse.

JT COMMUNS : que prévoit la direction en Provence-Alpes-Côte d'Azur?

La direction a prévu des JT communs durant les weekends cet été et également durant les trois weekends des vacances de la Toussaint.

CDDU : que va faire France télévisions pour ces collaborateurs laissés sans travail en avril et mai ?

La direction rappelle que tous les engagements de contrat sauf les missions reportées sont honorés et payés.

Par ailleurs, les négociations entre direction et syndicats pour indemniser les CDD, pourraient être relancées.

LOGICIELS : RGPD, Cafeyn, iRedac, monkiosque à domicile, Office 365... la liste des logiciels et process s'allongent, avec des e-learning en pagaille. Peut-on envisager de l'aide et du temps pour se former?

La direction régionale reconnaît que cette inflation de proposition de logiciels, webinaires, applications, est importante. Mais elle n'a pas de pouvoir sur la question.

Les RP affirment que, quoi qu'en dise la direction, ces formations sont infaisables, car aucun temps n'est dégagé. Les salariés ont besoin de temps pour se former. Ce temps serait aussi mis à profit pour installer les nouveaux logiciels sur les smartphone, à condition d'avoir de l'aide.

La direction répond que le plan de formation ne prévoit pas de temps pour ces e-learning, webinaires et installations. Elle propose aux collaborateurs d'aller se former soi même, pendant les temps de latence de la journée de travail !

Les RP répondent donc que ces formations ne seront pas faites, car c'est impossible et que beaucoup d'outils seront inopérants car non installés par les salariés.

Les RP vont demander aux syndicats de s'adresser au siège pour solliciter des budgets formation pour donner aux salariés du temps pour faire lesdites formations.

INFORMATIQUE : va-t-on retrouver un alternant informatique ?

Pour l'instant, aucune alternance n'est prévue à l'informatique, après les deux expériences vécues, ce que regrettent les RP.

La direction explique par ailleurs qu'il y a trois informaticiens à Marseille (NDLR contre un pour tout Côte d'Azur !) et qu'une continuité informatique doit être assurée entre Antibes et Marseille, 7 jours sur 7, entre Marseille et Antibes. Une réflexion est en cours à ce sujet !

Les RP expliquent que cela peut être utile, mais que l'assistance informatique reçue par du personnel informatique présent à la Brague est une autre chose.

MIXAGE ET PORT DU MASQUE

La règle en la matière est le port du masque dans la cabine de mixage. C'est une règle récente, issue du dernier Compte rendu de la CSSCT avec la direction du réseau.

SCRIPTES : va-t-il y avoir des postes?

Suite au coca du mercredi 12 mai, où une ancienne scripte a été confirmée sur le poste d'assistante de la locale, un poste sera mis en consultation. La formation des scriptes va reprendre. Deux nouvelles scriptes seraient disponibles pour l'antenne Côte d'Azur suite à cette formation.

*Veuillez trouver en annexe ci-joint, **hors réunion RP et pour info**, la lettre du président du Conseil départemental des Alpes Maritimes envoyée à la président de France tv pour protester contre le manque de programmes diffusés par France 3 Côte d'Azur.



LT 2021 - Delphine
ERNOTTE CUNCI.do

Prochaine réunion des RP : le jeudi 10 Juin